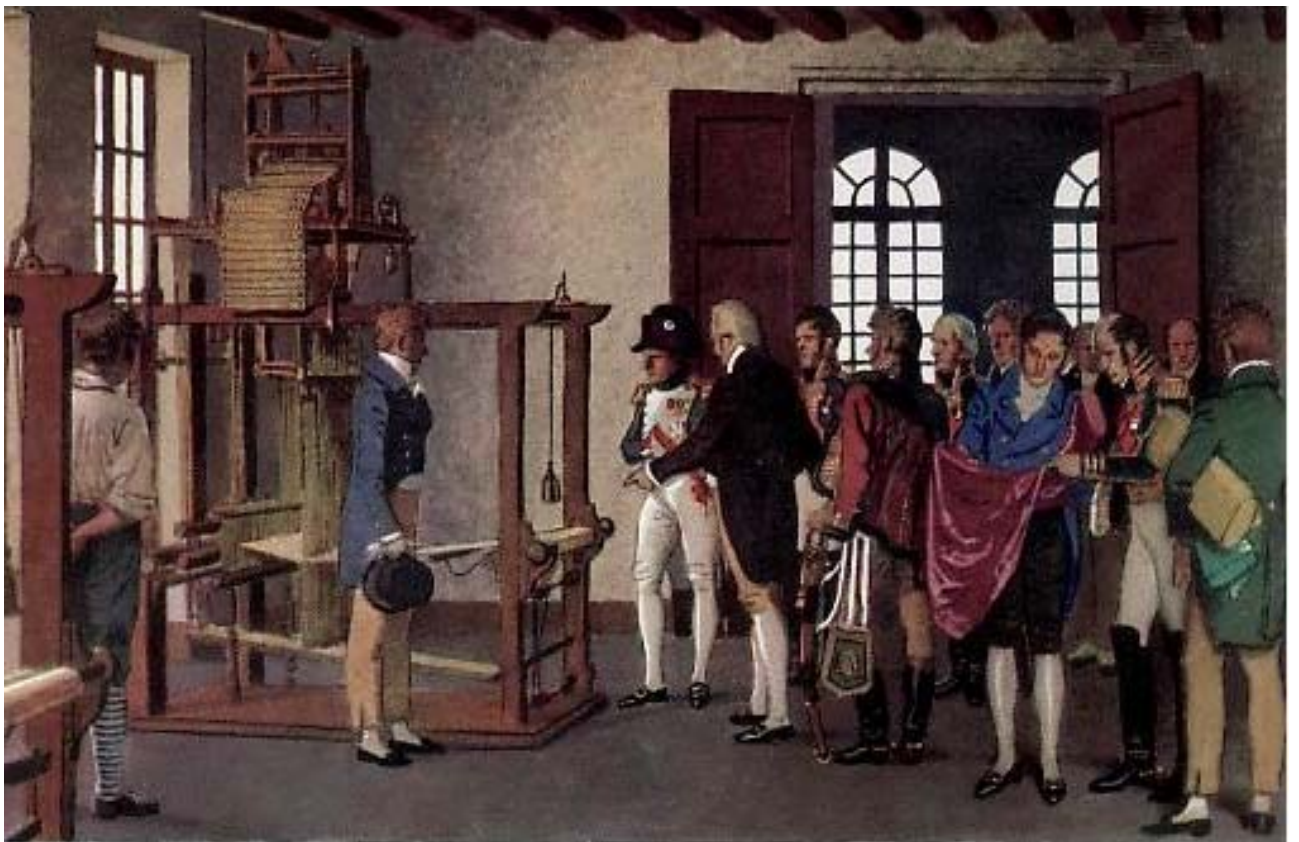


La Grande Histoire de la Soierie lyonnaise



JACQUARD PRÉSENTE À NAPOLEÓN SON MÉTIER À TISSER

1- Des origines à la Révolution

Nombreuses sont les versions de l'apparition de la soie. Le livre de Confucius situe sa découverte en 2640 avant J.-C. par une princesse chinoise. "L'Echo de la Fabrique", journal industriel et littéraire de Lyon du 3 juin 1832 nous affirme que cet art fut inventé dans l'île de Platis, et que l'empereur Héliogabale fut le premier qui ait porté des habits de soie en Europe. Quoi qu'il en soit, cette fibre naturelle était connue en Chine dès la plus haute antiquité.

Les routes de la soie aboutissent à Alexandrie d'où les Arabes exportent des tissus précieux vers l'Europe. Les Asiatiques conservent jalousement le secret de la sériciculture jusqu'au XI^e siècle, date à laquelle les Italiens s'initient à l'élevage du ver à soie.

Le livre des métiers d'Etienne Boileau publié entre 1258 et 1268, nous apprend que l'art de la soie était connu en France dès le XIII^e siècle.

Lorsque le siège de la Papauté, situé alors en la cité pontificale d'Avignon, fut transféré à Rome, des tisserands italiens qui avaient vécu en Avignon vinrent s'installer à Vienne et à Lyon en 1377.

Au XVe siècle, la France est loin de pouvoir égaler la production italienne de soieries qui se répandent en Europe et en France. Vers 1450, Charles VII interdit l'usage des draps d'or, d'argent et de soie *"autres que ceux ayant le sceau de Cité de France"*. Puis, comme une suite logique pour enrayer cette *"grant voidange d'or et d'argent que chaque an se fait denostre royaume"* due aux importations massives, Louis XI proclame sa volonté d'introduire à Lyon l'art de la soie en 1466 en accordant des privilèges *"aux ouvriers et ouvrières qui viendront demourer audict lieu de Lion pour faire exercer ledict ouvraige et artifice de draps d'or, d'argent et de soye et autres dépendances"*. Cette initiative fut si mal reçue à Lyon que Tours fut désignée pour assumer ce rôle.

Il faut bien voir que Lyon était avant tout une ville de foire et de négoce peu préparée à une industrie dont l'implantation est purement artificielle, puisque Lyon ne sera pas un pays producteur avant le XVII^e siècle.

En 1531, François Ier affranchit les tisserands des impôts et fait venir en 1536 deux tisserands piémontais, Etienne Turquett et Barthélémy Narris. Un décret déclare la ville de Lyon *"entrepôt de toutes les soieries brutes et façonnées"* qui entraient en France. C'est en 1540 qu'est établie la Corporation des tisseurs de soie, mais ceux-ci en sont encore à apprendre les rudiments du métier. La Manufacture de Lyon ne sera jamais un grand établissement comparable à la Manufacture des Gobelins par exemple, un siècle plus tard, mais plutôt une communauté de marchands, de maîtres ouvriers et de compagnons disséminés dans les quartiers de la ville. De nombreux édits tentent, entre 1555 et 1579, d'endiguer la débauche de luxe des bourgeois qui contraignent les nobles à montrer plus de luxe encore, mais les ordonnances royales limitant la longueur des ceintures et des traînes, régissant le port des tissus précieux avec une surprenante précision, restent lettre morte ; *"comme un prince de sang, un marchand drapier porte l'épée, se promène les*

traits dissimulés sous un loup de velours noir fixé par un fil d'archal tenu dans sa bouche".

Après Louis XI et François Ier, ce fut Henri IV qui donna une impulsion nouvelle à la soierie en développant la sériciculture en France afin de lutter contre les trop onéreuses importations. L'on fait venir à Paris un certain Olivier de Serres dont on connaît les travaux et qui prétend pouvoir tirer *"grands deniers par l'admirable industrie des vers qui vomissent la soie toute filée, étant nourris de la feuille de meurier"*. Il s'empresse de venir du fond de son Vivarais, escorté par sa mule portant sa grande malle cloutée, une plaque de marbre pour le roi et un ballot de plantes odoriférantes à distribuer aux courtisans. Henri IV fait faire une brochure de vulgarisation extraite du "Théâtre d'Agriculture" et la fait porter dans les seize mille paroisses, accompagnée de spécialistes qui dispensent leur enseignement à travers la France, ainsi que de graines de ver à soie et de 400 000 pieds de mûrier. Le roi lui-même en fait planter 20 000 dans les jardins des Tuileries. Il se révélera par la suite que la vallée du Rhône était bien plus propice à cette culture. Après sa mort, les édits interdisent de porter des tissus d'or et de soie et Lyon est bientôt ruinée. En 1619, un grand nombre d'ateliers est contraint de fermer ses portes et 6 000 ouvriers sont réduits au chômage.

Deux raisons semblent expliquer que les rois successifs choisirent Lyon pour y développer le tissage; tout d'abord, cette ville est située au débouché de la vallée du Rhône qui fut très propice à la sériciculture. Ensuite, Lyon est aussi la porte de l'Italie d'où nous sont venues ces étoffes prestigieuses et par où transitaient les importations.

Les étoffes du début du XVI^e siècle ne furent d'abord que des imitations des soieries italiennes, mais peu à peu apparurent des créations originales comme le lampas à dentelle dont le décor de fleurs et de fougères stylisées était entrecoupé de bandes imitant la dentelle.

Sous Louis XIV, l'essor de la France lui permit de s'affranchir de cette influence. Sous Colbert, la Grande Fabrique devient le centre incontesté de la soie où sont créées les riches étoffes dont aiment à se parer les princes de l'Eglise et de l'Etat. De cette époque ne nous sont parvenus que peu de costumes, la plupart du temps détruits pour en récupérer l'or qu'ils contenaient. Notre patrimoine textile est surtout composé de tissus d'ameublement : velours, damas, brocatelle à grands ramages cramois ou verts. Le luxe somptueux et tapageur dont s'entourait Louis XIV fit de Versailles un grand salon de mode observé par l'Europe entière. Même chez l'homme, l'habit, riche de couleurs raffinées, de broderies et de dentelles, était un moyen courant d'affirmer sa personnalité et son goût. Le canut est alors en pleine possession de son art et sa grande habileté, alliée au talent des dessinateurs, aboutit à des chefs-d'œuvre d'une rare qualité. Les fleurs naturelles sont traitées avec le plus de réalisme possible.

Sous Louis XV, les décors deviennent asymétriques avec une apparence absence d'ordre dans la disposition des fleurs dont certaines, imaginées par les dessinateurs, sont d'une grande fantaisie, avant la vogue des chinoiserie qui renouvelle le

répertoire des ornemanistes. A la fin de l'époque Louis XV, la taille des fleurs se réduit, elles se simplifient et s'ordonnent en bouquets entourés de rubans sinueux.

Sous Louis XVI, la réduction s'accroît, les bouquets liés de cordelières sont placés entre des bandes verticales. Philippe de Lasalle se distingue par ses remarquables tissus à grands motifs destinés aux palais français et étrangers.

Sous la Révolution dirigée contre les abus des puissants de l'Eglise et de l'Aristocratie, la Fabrique perd une grande partie de sa clientèle et les riches tissus façonnés sont remplacés par des tissus unis, décorés de broderies.

Le métier à tisser reste primitif très longtemps avant qu'apparaissent le métier à marches, puis le métier à la tire qui nous vient d'Italie. Sur ce type de métier, les fils de chaîne sont levés par l'intermédiaires de cordes actionnées par les tireurs de lacs. En 1470, Jean le Calabrais supprime les tireurs de lacs en ramenant les cordes vers le tisseur, à l'avant du métier. Malheureusement ce système interdit l'exécution de grands motifs. En 1620, Dagon met au point le métier à grande tire qui comporte 2 400 lacs au lieu de 800. Mais c'est au cours du XVIII^e siècle que le matériel s'affirme et devient plus sophistiqué. En 1720, Garon perfectionne le métier de Dagon. En 1725, le lyonnais Basile Bouchon invente un papier perforé à la main, qu'un aide applique contre le métier et qui sélectionne les fils de chaîne. En 1733, l'anglais John Kay invente la première navette volante. L'année suivante, Falcon remplace le papier perforé de Bouchon par une chaîne de cartons perforés. En 1744, Vaucanson, le père des automates, le génial inventeur du *"Joueur de flûte"*, mécanise le métier de Falcon, mais ce métier restera inutilisable. Puis, Philippe de Lasalle rend les semples interchangeables et applique le battant de John Kay au métier à la tire. Enfin, vers 1804, la mécanique Jacquard sera enfantée à Lyon par Joseph-Marie Jacquard.

Le développement de la Manufacture fut assez lent. En avril 1544, la Communauté adresse à Henri II une requête pour obtenir l'homologation du "Règlement touchant l'art et manufacture des draps d'or, d'argent et de soye qui se feront dans la ville de Lyon". On déclare alors que 12 000 personnes sont occupées au travail de la soie, chiffre faux cité pour le besoin de la cause puisqu'en 1575 nous trouvons 164 veloutiers, 34 taffetiers, 11 filleux de soye, 15 teinturiers, soit 224 personnes, chiffre à doubler si l'on tient compte des dévideuses et des apprentis. En 1621 nous trouvons 716 maîtres, 128 compagnons, 265 apprentis pour 1 698 métiers, auxquels il faut ajouter les charpentiers pour les métiers, les ourdisseuses, dévideuses, tordeuses, teinturiers. Enfin, vers 1788, sur 14 777 métiers, on retient 1 042 métiers à la tire, 466 métiers de velours, 240 métiers de façonné, 5 588 métiers de plein (uni), 2 007 métiers de gaze et 5 442 métiers sans travail.

Le plus ancien inventaire, dressé à la mort de Jean Dagon, maître ouvrier en soie, nous révèle la misère dans son détail. Quelques rares meubles fonctionnels en bois de noyer, quelques ustensiles ménagers, *"un pot au feu avec son couvercle, quatre cuillères et deux écumoirs de fer, une petite poêle à frire, une petite caisse propre à tenir le sel, un petit baril propre à tenir le vinaigre, quant au linge, il ne s'est trouvé que quatre linceuls tous rompus"*.

Un autre document, conservé aux Archives municipales de Lyon, se montre révélateur quant aux conditions de vie du canut. Il s'agit du budget d'un maître ouvrier, courant sur l'année. Décrivant avec précision la nature de l'ouvrage exécuté sur les trois métiers et les tâches du canut, de sa femme et de l'ouvrier, on suppose un travail continu de 269 jours ouvrables à raison de deux aunes trois quarts de tissu par jour et par métier. Le compte des recettes fait ressortir un total de 1 800 livres. Le compte des dépenses, très précis, puisqu'il comptabilise aussi bien le sel, le poivre que le tabac et l'encaustique des meubles est également très serré puisque, pour l'entretien du mari, par exemple, on compte un habit pour huit ans, une chemise, un mouchoir de poche, une paire de bas, une autre de chaussure et un ressemelage par an. Il fait ressortir un total de dépenses de 2 049 livres, 17 sols et 2 deniers qui excède de 249 livres 17 sols et 2 deniers le montant des recettes.

Enfin, un autre budget, reproduit en 1789 à l'appui de leurs doléances dans le *"mémoire des électeurs fabricants d'étoffes en soie de Lyon"* adressé au roi et à la nation assemblée, est accompagné des réflexions suivantes :

"Quand on ne considérait les ouvriers en soie que comme des instruments mécaniques nécessaires à la fabrication des étoffes ou, qu'abstraction faite de leur qualité d'homme qui doit intéresser toute la société à leur sort, on eut l'inhumanité de ne vouloir les traiter que comme des animaux domestiques, que l'on entretient et ne conserve que pour le bénéfice que leur travail procure, toujours faudrait-il leur accorder la subsistance qu'on est forcé de fournir à ceux-ci, si on ne voulait pas s'exposer à se voir bientôt frustré de leurs travaux".

Lorsqu'en 1554, comme nous l'avons vu, la Communauté adresse à Henri II une requête pour obtenir une réglementation entérinée par maîtres et compagnons, une distinction est faite entre eux. L'accès au métier reste libre, ce qui ne satisfait pas les maîtres effrayés par la concurrence du nombre. Aussi demandent-ils en 1583 l'obligation du paiement d'une taxe et l'exécution d'un chef-d'œuvre pour l'obtention du titre de maîtrise. En 1596, un règlement consacre pour la première fois la conception étroite du travail organisé en corporations, ajoutant les règles obligatoires de l'apprentissage et du compagnonnage.

L'apprentissage impose à l'apprenti de vivre chez le maître, celui-ci ayant à la fois un rôle de professeur et d'éducateur. Un règlement de Colbert fixe en 1667 la durée de l'apprentissage à cinq ans. L'âge minimum est de treize ou quatorze ans, mais il faut noter que la Manufacture emploie pour les travaux annexes beaucoup d'enfants plus jeunes qui n'ont pas le statut d'apprenti. Dans le contrat, le maître s'engage à *"loger et coucher ledit apprenti, le nourrir de bouche, lui fournir feu et lumière, lui faire blanchir son gros linge et le perfectionner dans son art de fabricant en étoffes de soie, sans lui rien cacher de ce qui en dépend"*.

C'est un temps d'épreuve pour le jeune homme qui se plie à la discipline, se perfectionne dans la profession et se pénètre de ses traditions et principes. Pour obtenir le titre de compagnon, l'apprenti doit, en 1667, réaliser l'ouvrage suivant : *"une aune de velours ou de satin ou de damas, ou bien brocarts d'or et d'argent, huit jours avant la fin dudit apprentissage en leur maison ou de la Communauté"*.

Lorsque l'épreuve n'était pas surmontée, l'apprentissage était prolongé de six mois ou un an. Si elle était satisfaite, le nouveau compagnon était inscrit au Registre des Compagnons, moyennant un droit variable. Il a toute liberté de choisir un maître et d'en changer s'il en désire, mais l'usage était *"d'achever la pièce d'ouvrage qu'il aura montée ou commencée quelque temps qu'elle dure"*. La condition des compagnons n'était pas fameuse et, en 1787, l'Abbé Bertholon écrira d'eux : *"Les ouvriers de Lyon sont nourris et logés chez le maître ouvrier; ils travaillent dix-huit heures, même plus, chaque jour, sans aucune perte de temps puisqu'un quart d'heure, quelques fois moins, leur suffit pour chacun de leurs repas"*. La durée du compagnonnage est de cinq ans. A partir de 1686, le chef-d'œuvre, pour l'obtention du titre de maîtrise est défini comme suit : *"une aune d'étoffe sur un métier tout monté"*. Les maîtres gardes étaient autorisés à *"déranger et déplacer les soyes et cordages des mestiers qu'ils jugeront à propos et les compagnons aspirant à la maîtrise seront obligés de replacer et de remettre le tout en estat avec la diligence et l'exactitude convenables"*. En cas d'échec, le compagnonnage est prolongé d'une année. Le maître ouvrier, lui, peut travailler pour plusieurs fabricants à condition de ne pas mélanger les fils qui lui ont été fournis. Par ailleurs il a l'obligation de porter l'ouvrage fini au *"Bureau de la Communauté"* pour être vérifié et qu'il y soit apposé *"en tête et en queue sur une tirelle de deux pouces, les initiales de son nom, le nom et la qualité de l'étoffe, ainsi que le nombre des portées dont la chaîne est composée"*. Les maîtres gardes apposent alors l'empreinte du *"Bureau de visites des étoffes de soye de la Manufacture de Lyon"*.

La fabrication, quant à elle, est très réglementée. Qualité, largeur, nombre de portées, titres des soies, rien n'est laissé au hasard. Cette réglementation qui peut paraître draconienne s'explique par le fait que la Manufacture étant une sorte d'agent collectif de production dont tous les tissus doivent présenter des caractéristiques semblables, la Corporation ne pouvait pas admettre que le label de qualité de la Communauté toute entière puisse être mis en péril par un seul de ses membres. La Grande Fabrique se constitua donc au fil des siècles jusqu'à faire de Lyon la capitale de la soie. Les crises et les faillites successives ne se surmontèrent pas sans peine et sans sueur de la part des ouvriers et des chefs d'atelier. Mais il fallut plusieurs siècles pour que naisse dans la conscience ouvrière une réelle communauté d'intérêts et que gronde la colère en 1831, lors de la Révolte des Canuts, au cri célèbre de *"vivre libre en travaillant ou mourir en combattant"*, accompagnée de la non moins célèbre chanson d'Aristide Bruant :

*"Mais notre règne arrivera
Quand votre règne finira!
Alors nous tisserons
Le linceul du vieux monde,
Car on entend déjà
La révolte qui gronde!"*

Mais ceci est une autre longue histoire...

2- A l'époque de Jacquard

Lors de la Révolution, dirigée contre les riches aristocrates et religieux, la Fabrique fut éprouvée, perdant une grande partie de sa clientèle et les riches tissus façonnés furent remplacés par des tissus unis, rehaussés de broderies. A son tour, Napoléon vint en aide à cette industrie lyonnaise. De passage à Lyon, il visite les ateliers de tissage. Une soierie que conserve le Musée Historique des Tissus porte cette inscription : "*Fait en présence du Premier Consul à Lyon le 26 Nivose An X*". Le garde-meubles fera aux fabricants lyonnais d'importantes commandes pour les résidences impériales.

Au même moment, les célèbres velours de Gaspard Grégoire (portraits, décors d'après Raphaël, Greuze, Vien, David, Berjon) peints sur la chaîne, sont des chefs-d'œuvre d'une technicité et d'une minutie remarquables.

Dès lors, l'invention du lyonnais Jacquard avait permis de diviser les prix et de multiplier la diversité des motifs, atteignant ainsi une clientèle plus large. La Fabrique continua de s'adapter à l'évolution du marché et sa suprématie fut confirmée sous le Second Empire, au démarrage de la grande industrie.

Comme nous l'avons vu, la mécanique Jacquard est enfantée vers 1804 à Lyon par Joseph-Marie Jacquard (1752-1834). Fils de canut, Jacquard, alors âgé de 38 ans, cherche dès 1890 à inventer un mécanisme qui permettrait de lever automatiquement les fils de chaîne. Jusqu'à la fin du XVIII^e, le tissage des étoffes brochées se faisait encore entièrement à la main.

Jacquard reprit pour ses travaux les inventions de Bouchon et de Falcon, faisant de leur automatisme "manuel", un automatisme mécanique. Sa première mécanique, brevetée en 1801, fut perfectionnée et achevée par lui en 1806. Il est donc bien l'inventeur du principe de la mécanique, mais l'on oublie généralement de rendre hommage à la collaboration des mécaniciens Skola et Breton qui lui donnèrent la perfection qu'elle a atteint depuis.

La légende de Jacquard veut que lors d'une exposition publique de l'appareil, un groupe de canuts ait jeté des sabots par dépit dans la mécanique afin d'en détruire le mécanisme. Le mot "sabotage" en aurait acquis une nouvelle signification devenue d'un emploi courant dès 1831, lors de la Révolte des Canuts.

En effet, l'une des caractéristiques essentielles de la mécanique Jacquard, était qu'un seul de ces métiers supprimait l'emploi des "tireurs de lacs", ouvriers qui soulevaient manuellement les fils de chaîne.

Il ne s'agirait là que d'une légende. En 1805, eut lieu une vente publique de métiers modèles, réunis par Philippe de Lasalle. On a prétendu à tort que cette vente, dans laquelle figurait un métier "à la Jacquard" avait été ordonnée par le Conseil des Prud'hommes pour satisfaire à l'exaspération des ouvriers tisseurs contre le malheureux inventeur. Or ceci ne peut pas être car le Conseil des Prud'hommes n'avait pas la compétence d'une telle vente publique.

Peut-être quelques canuts mécontents, ne voyant pas les avantages du système, lancèrent-ils quelques quolibets, mais cela ne dut pas aller plus loin. C'est ce qui

ressort du compte rendu d'une enquête faite par le directeur de la Revue du Lyonnais après la mort de Jacquard. Le but probable de la vente était simplement de libérer les salles du Palais Saint Pierre où les métiers étaient exposés et auxquelles on voulait donner une autre destination.

Le métier "à la Jacquard" avait l'avantage de supprimer la préparation des sembles et la confection des lacs, de supprimer le travail abrutissant des tireurs de lacs; son maniement était plus simple et son coût était deux fois moindre que celui de l'ancien métier à grande tire.

Cette invention, venant un demi siècle après la première navette volante de John Kay, reste la plus spectaculaire innovation dans la technique du tissage, mais aussi la plus marquante, dans la mesure où elle allait ouvrir le chemin au tissage industriel mécanisé, marquant la fin d'une époque à jamais révolue. Toujours est-il qu'en 1810 trois mille métiers, en 1813 quatorze mille métiers et en 1835 trente mille métiers à la Jacquard battent au rythme du cœur de la ville laborieuse. Lors de la seconde exposition des produits de l'industrie française, en l'An 9, Jacquard ne reçut qu'une médaille de bronze avec la mention suivante : "*Jacquard, de Lyon : inventeur d'un mécanisme qui supprime dans la fabrication des étoffes brochées, l'ouvrier appelé tireur de lacs*".

Contrairement à la règle générale, à Lyon, les tisseurs sont des hommes, les femmes étant employées aux travaux annexes comme le dévidage des flottes de soie, la confection des canettes et des espolins, le tir des lacs, le tordage des chaînes de soie... travaux pénibles et fastidieux s'il en fût. La condition féminine n'est alors guère attirante. Dans un article de l'Echo de la Fabrique du dimanche 23 mars 1834, Jane Dubuisson, rédactrice du "Conseiller des femmes", nous parle de cette condition :

"... Dès l'âge de six ans, une malheureuse petite fille est attelée à une roue de mécanique dix-huit heures par jour, elle gagne huit sous, en dépense deux, trois au plus, pour ajouter une insuffisante portion de mets grossiers à son pain plus grossier encore; cette enfant étiolée par un travail au-dessus de ses forces, abrutie par une existence toute contre nature qui s'écoule dans des ateliers malsains, hideux de malpropreté, végète ainsi dans la plus déplorable ignorance. Si son enfance maladive échappe à tant de maux, elle atteint une jeunesse plus malheureuse encore. Réservée à la fabrication des étoffes unies, les plus mal rétribuées, une femme travaille quinze ou dix-huit heures pour gagner un salaire qui suffit à peu près à la moitié de ses besoins les plus urgents..."

Puis, parlant des chantages scandaleux dont sont victimes les postulantes à un emploi, de la part des commis : "*... Et qu'on ne pense pas que toutes celles qui sont exposées à tant d'horribles séductions succombent; non! J'ai vu d'honorables misères placées entre le vice et la faim, refuser de honteux marchés, et par ce refus, se voir enlever leur ouvrage. Leur ouvrage! Leur pain de tous les jours! Je citerai à l'appui de ce que j'avance, les lignes suivantes, empruntées au plaidoyer éloquent de M. Favre :*"

"Je parlais de leurs filles, ils nous donnent leurs bras, et nous, qui ne les payons point assez pour qu'elles puissent vivre, nous prostituons leurs corps aux viles

passions du plus offrant. On les accuse d'inconduite, Grand Dieu! Lorsqu'on profite des privations auxquelles les condamnent la modicité du salaire, pour rendre plus enivrantes les séductions dont on les entoure, lorsqu'on spéculé sur leur misère pour souiller leur innocence et profaner leur beauté! Et c'est pourtant là la vie de tous les jours. L'ouvrière qui veut être sage, doit manger du pain, boire de l'eau, se vêtir de bure, et consentir à manquer souvent d'ouvrage. Si je n'avais été témoin de ces honteuses stipulations, de ces concessions arrachées à la pudeur par la faim, je n'y croirais pas, mais j'ai entendu, et l'on veut que je ne demande pas hautement qu'on mette un terme à tant de turpitudes, à ces exploitations lubriques du plus fort, en donnant à l'ouvrière un salaire qui assure son indépendance. Oh! non je ne le puis, et quand à moi se joindront tous les hommes de cœur et de talent, la société consentira peut-être à ouvrir les yeux et à prendre un parti".

Comment fonctionne la Fabrique lyonnaise? En 1830 elle accapare la quasi-totalité d'une population de presque 150 000 habitants.

Au sommet, huit cents fabricants qui ne fabriquent rien du tout mais se contentent d'acheter la soie, de la faire tisser et de la vendre. Ne prenant aucun risque, ils attendent la commande ferme du client avant de donner du travail aux chefs d'atelier. Hautains, peu scrupuleux, Reybaud les voit comme des commissionnaires plutôt que comme des industriels, très différents des chefs d'atelier considérés comme de gais lurons. Pour Audigamme, ce sont deux races très différentes. Le fabricant est un hypocrite qui poursuit de ses assiduités la femme du chef d'atelier qui vient prendre la soie ou rapporter les rouleaux d'étoffe tissée. Car ce baron de l'industrie n'hésite pas à utiliser son pouvoir pour écraser toutes les réticences.

En dessous, huit mille chefs d'atelier qui possèdent les métiers, se disputant l'ouvrage distribué par le fabricant, leur concurrence aidant à la baisse du prix de façon. Ils doivent rendre un poids d'étoffe tissée égal au poids des matières reçues déduit d'un certain pourcentage de déchet admis. Les risques et les frais de la production sont pour eux. Voilà en illustration un cas soumis en 1831 au Conseil des Prud'hommes :

Le chef d'atelier Boferdin avait monté pour le fabricant Champagne un métier de mouchoirs. La préparation avait coûté 42 frs. S'apercevant que le nouvel article ne rendait pas, le fabricant ordonna d'arrêter plus tôt que prévu et paya les mouchoirs alors fabriqués 66 frs. Le chef d'atelier devait à son ouvrier un salaire de 33 frs. Il lui restait donc après un mois et demi de labeur 33 frs pour 42 frs de frais engagés.

Pour survivre, les chefs d'atelier se défendent alors individuellement comme ils le peuvent, pratiquant ce que l'on nomme le "piquage d'once" par incorporation du poids d'un corps étranger à l'ouvrage, eau ou huile et conservant ainsi pour eux une partie de la soie donnée par le fabricant. Balzac, dans la "Maison Nucingen" prétend que cette ruse date du lendemain de la Révolte des Canuts en 1831. Il se trompe et le piquage d'once s'est simplement généralisé, comme expédient dans le conflit de classes et d'intérêts. Le chef d'atelier travaille dans les hautes maisons de la Croix Rousse. Les rues étaient étroites et les ateliers ayant besoin de lumière furent placés aux étages supérieurs, en pleine clarté. Comme le montre la superbe

gravure de Féral (voir plus haut), le logis du maître ouvrier constitue à la fois un milieu familial et un milieu professionnel formant un tout inséparable. Le chef d'atelier a à son service quatre ou cinq compagnons. Il vit plutôt mal mais en même temps il est un aristocrate de l'industrie, ayant une position difficile entre ses compagnons et les fabricants.

Le chef d'atelier reste adossé à la petite bourgeoisie qui entretient vigoureusement la flamme de 1789. Les sociétés secrètes, la franc-maçonnerie, voilà l'école où il s'est instruit. De là cette fierté, cette âpreté de ton, ces colères qui tournent aisément à la violence.

En dessous encore, trente à quarante mille compagnons. Joseph Benoît nous parle d'eux :

"L'ouvrier n'a que ses bras qu'il loue indistinctement dans le cours de la même année à plusieurs maîtres. Il ne peut s'attacher nulle part, l'organisation industrielle s'y oppose impérieusement. Semblable au juif errant de la légende, il doit errer d'un atelier à l'autre sans pouvoir jamais se fixer d'une manière stable dans aucun. Sa vie, comme celle du chef d'atelier, est une transe continuelle, une appréhension constante de l'avenir. Il n'est jamais sûr que du travail qu'il exécute, de la pièce d'étoffe qu'il confectionne. Une fois ce travail livré et sorti de ses mains, le chef d'atelier est dégagé envers lui, et il est obligé de chercher ailleurs à occuper ses bras désormais inutiles. Et cela arrive souvent, tous les quinze jours ..."

Les 21, 22 et 23 novembre 1831 restent une date exemplaire dans l'histoire de la soierie lyonnaise, mais également dans l'histoire sociale du monde occidental. C'est en effet dans la capitale de la soie que s'ouvre l'ère des grandes luttes ouvrières du XIX^e siècle. Le contraste poussé à son paroxysme qui règne alors entre les différentes classes conduit inéluctablement à un climat social explosif.

La soierie lyonnaise ne pouvait que tendre vers une forme capitaliste puisque l'exercice de cet art nécessitait une recherche lointaine de matières premières onéreuses et une prospection de marchés non moins lointains pour une production d'étoffe de très grand luxe. Ces conditions indispensables réclamant une immobilisation importante de capitaux, Lyon, comme nous l'avons vu, vit se constituer au fil des ans des catégories aussi disparates qu'opposées dans la profession. Pour maintenir la Fabrique dans la prospérité, les fabricants n'hésitent pas à cantonner les canuts de Lyon dans leur misère ancestrale ainsi qu'en témoigne ce texte précurseur du capitalisme de classe, tiré du "Mémoire sur les manufactures de Lyon" de Mayet, et cité par Justin Godard :

"Pour assurer et maintenir la prospérité de nos manufactures, il est nécessaire que l'ouvrier ne s'enrichisse jamais, qu'il n'ait précisément que ce qu'il lui faut pour se bien nourrir et se bien vêtir. Dans une certaine classe du peuple, trop d'aisance assouplit l'industrie, engendre l'oisiveté et tous les vices qui en dépendent. A mesure que l'ouvrier s'enrichit, il devient difficile sur le choix et le salaire du travail. Le salaire de la main d'œuvre une fois augmenté, il s'accroît en raison des avantages qu'il procure... Personne n'ignore que c'est principalement au bas prix de la main d'œuvre que les fabriques de Lyon doivent leur étonnante prospérité. Si

la nécessité cesse de contraindre l'ouvrier à recevoir de l'occupation quelque salaire qu'on lui offre, s'il parvient à se dégager de cette espèce de servitude, si des profits excèdent ses besoins au point qu'il puisse subsister quelque temps sans le secours de ses mains, il emploiera ce temps à former une ligue. N'ignorant pas que le marchand ne peut éternellement se passer de lui, il osera lui prescrire à son tour des lois qui mettront celui-ci hors d'état de soutenir toute concurrence avec les manufactures étrangères, et de ce renversement auquel le bien-être de l'ouvrier aura donné lieu, proviendra la ruine totale de la Fabrique. Il est donc très important aux fabricants de Lyon, de retenir l'ouvrier dans un besoin continuel de travail, de ne jamais oublier que le bas prix de la main-d'œuvre est non seulement avantageux par lui-même, mais qu'il le devient encore en rendant l'ouvrier plus laborieux, plus réglé dans ses mœurs, plus soumis à ses volontés..."

Il paraît évident qu'un conflit social devait éclater tôt ou tard. En 1831, jamais le canut n'avait eu une condition plus misérable et un labeur plus mal rétribué. Il est de coutume de dire, selon les statistiques, qu'un 1830 un ouvrier ne gagne pas le tiers de ce qu'il gagnait en 1810, ni la moitié de ce qu'il gagnait en 1824, pour un travail toujours plus harassant; M. Moissonnier nous parle de cette condition :

"Dès l'aube jusqu'à tard dans la nuit, le canut est assis de guingois devant le métier. Une de ses jambes prend appui sur le sol, l'autre actionne une pédale de bois qui soulève en temps voulu les fils de chaîne. De la main droite il lance la navette, de la gauche il meut le battant qui serre la trame et frappe régulièrement le rouleau de tissu contre lequel s'appuie le ventre de l'ouvrier."

Dix-huit heures de labeur dans cette position incommode sont très épuisantes : l'attention ne doit pas se relâcher, la vue se fatigue vite, surtout pendant les heures de nuit où la seule lumière provient d'une lampe fumeuse, le chelu. Les médecins les plus qualifiés de Lyon pensent alors que les trois quarts des maladies dont souffrent les ouvriers de la Fabrique proviennent de cet abus de travail de nuit. Pendant dix-huit heures, enfin, le canut reçoit dans l'estomac le contrecoup du battant qui heurte le rouleau de tissu et ces chocs répétés contrarient la digestion. Il est classique de présenter le canut comme un homme pâle, aux traits tirés, aux chairs molles, souvent difforme. Michelet dans son "Histoire de la Révolution" écrit à leur sujet : *"Physiquement, c'était une des races les plus chétives d'Europe"*. Le conflit qui, en fait, n'est que la répétition des soulèvements de 1744 et 1786, éclate dans les premiers jours d'octobre 1831, lorsque l'Echo de la Fabrique" publie une lettre adressée au préfet de Lyon, Bouvier-Dumolart, par les chefs d'atelier annonçant la constitution d'une commission chargée d'étudier l'édification d'un tarif de façon, que de tous temps ils tentèrent en vain d'imposer. Le préfet Bouvier-Dumolart, passant pour un sauveur aux yeux des ouvriers, finit par obtenir le 5 octobre la signature d'un accord collectif augmentant le tarif des prix de façon. De Saint-Jean à la Croix-Rousse le cri de joie se répandit comme une traînée de poudre : *"On a le tarif, on a le tarif!"*

Mais la plupart des fabricants ne se sentirent pas engagés par la signature de leurs délégués et refusèrent d'emblée le nouveau tarif. Après séquestration du général de la garde nationale, la grève tourna en insurrection armée. L'Hôtel de Ville fut

occupé par les insurgés. Vite dépassés par les événements, les chefs d'atelier ne surent plus que faire de leur victoire, n'étant plus maîtres des compagnons qui n'avaient "rien à perdre et tout à gagner". Les forces de l'ordre reprirent la situation en main et Lyon, occupée par le maréchal Soult, vit l'entrée solennelle du prince d'Orléans.

Quant au préfet, il paya de sa destitution sa relative bienveillance à l'égard des revendications ouvrières.

Le Tarif déclaré nul et non avenu, sonna le glas de l'espoir immense qu'une fois encore, les tisseurs avaient de parvenir à édifier une société plus juste et d'exiger une vie plus décente. Le sang avait coulé, l'amertume était dans les cœurs. Il ne restait plus qu'à tirer les leçons d'une défaite. Et pourtant, conscients de cette défaite, les tisserands lyonnais gardaient ancré au fond d'eux-mêmes l'espoir qu'un jour viendrait, porteur de cette justice et de cette décence :

"Ah, Feuilletez l'histoire, et dans les premiers temps
Cherchez-y pour vous des leçons salutaires :
Quand ces hommes obscurs qu'on nomme prolétaires
Viennent à découvrir que des infimes rangs
Ils peuvent se hisser à la taille des grands,
Que le pain appartient aux bouches affamées,
Alors, malheur à tous! même si les armées
Sous leur artillerie écrasent les mutins,
Leur chute annonce encore de désastres certains."

Tel est l'hommage rendu aux canuts de Lyon par Auguste Barthélémy

3- De la fin du XIX° à nos jours

Après les événements qui eurent lieu à Lyon en 1834 et furent connus sous le nom de journées d'avril, le mouvement d'émigration des métiers à tisser vers les campagnes s'accroît.

C'est en 1850 que le métier à tisser mécanique fait son apparition. Très vite son emprise se fait sentir et en 1889, Lyon ne compte plus que 40.000 métiers à bras, et déjà 18.000 métiers mécaniques. Lentement la profession se transforme et les métiers industriels plus productifs et évitant aux ouvriers les longues journées de fatigue imposées par le métier à bras, les remplacent peu à peu, donnant à notre soierie lyonnaise une impulsion nouvelle et un visage fondamentalement différent. Le point culminant de cette métamorphose se situe après la guerre de 1914 et coïncide tout naturellement avec l'installation et le plein développement de l'électricité.

Quant à la dispersion du travail à façon hors de Lyon, elle remonte à *la Révolte des Canuts* et depuis n'a cessé de s'amplifier, gagnant d'abord les campagnes lyonnaises, puis les départements voisins. Les fabricants préféraient faire travailler des tisseurs disséminés et isolés dans les campagnes environnantes soit en petits ateliers dirigés par un façonnier, soit à domicile. Le métier à domicile était alors souvent un complément des travaux de la ferme, autorisant un apport non négligeable aux revenus des paysans.

Cette tactique éprouvée permettait ainsi aux fabricants donneurs d'ouvrage, d'allouer des salaires plus bas, sans craindre en contrepartie les réactions dues aux mécontentements d'ouvriers groupés et organisés en syndicats à l'intérieur de la ville.

A Saint-Etienne, quelques passementiers eurent l'idée de tisser les tableaux romantiques des peintres de l'époque, en soie noire et blanche. Véritables répliques de la photographie, alors naissante et très en vogue, ces tableaux connurent un certain succès. Curieusement, les mécaniques Jacquard qui les tissaient alors fonctionnent encore de nos jours et la "Maison des Canuts" de la Croix-Rousse en conserve un certain nombre.

En 1886, le Conseil Municipal de Lyon, soucieux de préserver le label de qualité de la soierie lyonnaise, décide de créer une marque aux armes de la ville, afin de permettre aux acheteurs de reconnaître que l'étoffe a été tissée à Lyon. Cette marque faisait l'objet d'un contrôle de la part d'une commission de surveillance fondée à la délivrer aux fabricants, et composée de 54 membres, fabricants, tisseurs ou habitants de la Cité.

Le 29 septembre 1901, on fêtait dans le quartier de la Croix-Rousse, le 500^{ième} métier mécanique. Ce même jour on inaugurait la statue de Jacquard, "bienfaiteur des ouvriers en soie". Dans un ouvrage de 1933, Marcel Grancher, relatant cette journée de double célébration, adresse un message imaginaire à la statue de Jacquard : *"Bon Jacquard, dont le visage de bronze est malgré tout si doux, bon Jacquard qui, du haut de votre socle de granit, semblez sourire aux gones*

alentour, vous n'aviez certes pas voulu ce qui se passe en ce moment. Et peut-être, vous dites-vous aussi que, sans le secours de votre mécanique qui a rendu possible la diffusion du textile, les canuts continueraient à mal vivre en tirant les lacs, mais à vivre tout de même...".

Les crises se succèdent. En 1913, la "Condition des soies de Lyon", sorte d'organisme officiel par où passaient toutes les soies naturelles, en pesait 8 145 144 kg. En 1931, ce chiffre tombait à 3 119 797 kg.

En 1916, Edouard Herriot créait la foire aux échantillons de Lyon, dotant la ville d'un précieux instrument d'expansion économique, tout en lui restituant une antique et noble tradition. Cette foire qui, outre un lieu commercial, était également et surtout un lieu de rencontre et de confrontation d'idées, devint rapidement l'une des plus importantes manifestations d'Europe. Chaque année au printemps, elle allait porter le renom de Lyon aux quatre coins du monde.

Lyon est toujours la capitale de la soierie. Ce n'est plus celle de la soie. La soie utilisée représente aujourd'hui à peine 2% du poids des matières qui y sont tissées. L'expression "tissage de soierie" englobe par extension toutes les matières à fibres continues comme la soie artificielle rebaptisée "rayonne" depuis la loi du 8 juillet 1934. Depuis longtemps la soierie n'est plus le domaine réservé de sieur Bombyx. C'est en effet en 1864 que le premier fil artificiel a été fabriqué par le comte Hilaire Bernigaud de Chardonnet. Il faut bien admettre que l'industrie des fibres artificielles possède ses lettres de noblesse et n'est absolument pas une industrie de remplacement née de la guerre comme on pourrait le supposer. Toutefois, en 1864, la soie artificielle était loin d'être au point. Ce fil était cassant, épais et d'un brillant... artificiel! On ne pouvait décemment présenter cela comme le remplaçant futur du fils de Bombyx! Donc on s'inquiéta assez peu de son existence. Joli travail de chimiste, on en convenait. Mais qui ne vivrait pas...

Ce n'était là que le premier né d'une nombreuse famille. Il eut des frères et sœurs, que l'on affligea de noms barbares : viscosa, acétate, cupro. On les oublia également dans la grande tourmente de 14-18. La soie régnait et Bombyx était encore à la fête. La chimie progressant, le fil de soie artificielle fut amélioré. Il faut rendre aux soyeux cette justice : ce ne fut qu'avec timidité, avec répugnance presque, qu'ils firent une petite place à ces enfants turbulents. Depuis 1930, les chimistes ont fini par produire un fil impeccable ayant la souplesse et le toucher de la soie naturelle. Il est délicat d'affirmer que l'essor fantastique du fil artificiel est une des causes du déclin de la soierie lyonnaise. Car s'il est indubitable que ce sans fil infiniment plus facile à travailler que la soie naturelle, les pays étrangers auraient eu beaucoup de mal à trouver chez eux la main-d'œuvre compétente dans le travail de la soie, il est tout aussi incontestable que sans l'artificiel bon marché, plus de métiers eussent été arrêtés à Lyon.

1920, 1930, les années folles! Enfin! Les prestigieuses "nouveau-tés" de Fractus et Descher, de Ducharne, de Dubost et de Bianchini Fériet. Le modernisme va jusqu'à s'inspirer des compositions de Raoul Dufy. C'est l'époque des collaborations prestigieuses comme celle de Dubost et Ducharne. Michel Dubost, originaire de Lyon, doit gagner sa vie et donc concilier cet impératif et son attirance pour l'art.

Au moment du règne de la soie et du tissage, il fait naturellement une activité professionnelle du dessin appliqué aux arts textiles. En 1917, chargé de cours aux Beaux-Arts de Lyon, il essaie d'innover dans sa classe en respectant la personnalité de l'élève et en lui donnant les moyens d'avancer et de s'épanouir. Parallèlement, un jeune fabricant de soieries à Lyon, François Ducharne remarque ses dessins et lui propose en 1922 de réserver toute sa production personnelle de dessins textiles à la société des soieries Ducharne, et d'organiser à Paris un atelier de dessin avec l'aide d'un groupes de jeunes dessinateurs au service de la même société. Ils travailleront ensemble durant 10 ans pour la mode et la haute couture. C'est l'époque dorée de l'illustre couturier Paul Poiret qui nous parle de ce métier d'artiste : *"Un homme de génie ne peut se plier aux exigences du commerce, qui ne veut retenir que ce qui peut être bénéficiaire. Ainsi, les jardiniers ne conservent sur un arbre que les branches porteuses de fruits. Mais un artiste a besoin de pousser toutes ses branches; et même celles qui ne produiront rien sont valables pour lui. Qui oserait dire qu'elles ne donneront pas aussi des résultats dans un avenir plus lointain ? Pour l'artiste, l'inutile est plus précieux que le nécessaire et on le fait souffrir quand on choisit dans son œuvre ce qui est monnayable seulement. Un artiste a des antennes qui vibrent longtemps à l'avance et il pressent les tendances du goût bien avant le vulgaire. Le public ne peut jamais déclarer qu'il se trompe. Il ne peut faire qu'un acte d'humilité devant les choses qu'il ne pénètre pas..."*

En 1975, au Musée Historique des Tissus de Lyon, se tint "les folles années de la soie", prestigieuse exposition rétrospective regroupant les esquisses et dessins de Michel Dubost et des élèves de l'atelier de dessin Ducharne. Sur l'affiche, une dédicace de la célèbre Colette :

CELUI QUI TISSE LE SOLEIL,
LA LUNE
ET LES RAYONS BLEUS
DE LA PLUIE.

Et les canuts à bras?

"Lecteur, regardes avec respect ce canut. Tu n'en verras bientôt plus", écrivait déjà en 1894 Nizier du Puispelu...

Dans les années 1950-1960, sur la demande du Mobilier National qui s'occupe de la restauration des châteaux et palais nationaux, deux fabricants lyonnais ont remonté chacun un atelier de métiers à bras. Ici, se tissent les étoffes somptueuses qui parent les châteaux de Versailles, Fontainebleau, Compiègne et la plupart des palais étrangers. Ces étoffes façonnées très complexes sont reconstituées scrupuleusement d'après les dessins originaux d'époque, minutieusement tracés à la plume sur les livres de commandes des fabricants d'autrefois, et conservés aujourd'hui en archives. Ces livres sont eux-mêmes de véritables chef-d'œuvre de minutie et de dextérité manuelle. Les étoffes qui sortent de ces ateliers ne peuvent

être tissés mécaniquement du fait du grand nombre de coloris qui les composent. Le tissu créé par Philippe de Lasalle pour la chambre de Marie-Antoinette comportait 112 nuances différentes. Dans ses huit heures de labeur quotidien, le canut en tissait six centimètres... Les divers coloris devant se juxtaposer dans la même foule, la technique utilisée était celle du broché, dans laquelle la trame ne court pas de lisière à lisière mais pénètre et ressort de la foule uniquement sur la portion du motif où doit apparaître le coloris. Le tisseur range devant lui toutes ses petites navettes à brocher, chargées d'espousins de couleurs variées. Les étoffes étant destinées à l'ameublement (sièges, tentures, murs), on utilise une chaîne de fond et deux ou trois chaînes de liage. Il s'agit en fait de plusieurs étoffes tissées simultanément sur le même métier et imbriquées les unes dans les autres.

A Lyon, le canut n'est pas un tisserand, c'est un tisseur. Il est l'un des maillons de la longue chaîne qui participe à la confection d'une étoffe, depuis l'adaptation sur le papier jusqu'à celui de la diffusion. Il ne procède pas de la création, ne s'occupe ni de l'ourdissage, ni de la préparation du métier. Son rôle consiste à tisser. Ce n'est qu'un exécutant, mais un exécutant de talent ayant une connaissance absolue et une maîtrise totale de son art. Le dessinateur en soierie, le metteur en carte, le liseur de dessin, l'ourdisseuse, la plieuse, la tordeuse, la remetteuse, la monteuse de métier, la dévideuse, la canneteuse, le guimpier, le gareur, sont autant de spécialistes, autant de maillons composant la même chaîne.

Rien d'étonnant à ce que la soierie lyonnaise ait pu occuper la population de la ville toute entière.

Dans les ateliers demeurés tels qu'ils étaient il y a un siècle et demi, on bricole la dernière navette à peu près en état. Car ce matériel très spécial n'est pas inusable et s'est épuisé. Au rythme cadencé des mécaniques jumelées, les prestigieux brocarts d'or, d'argent et de soie s'élaborent à raison de quelques centimètres par jour. Les superbes brochés aux innombrables couleurs, les lampas à fond de satin et motifs lancés, s'enroulent imperceptiblement sur les rouleaux.

Dans l'atelier au plancher bosselé et rapiécé, le soleil darde ses rayons sur les nappes de fils aux couleurs d'arc-en-ciel. Et ces traits de lumière s'y étalent en une mare de clarté, incapables qu'ils sont de transpercer la nappe de soie dont la densité atteint souvent les 130 fils au centimètre.

En hiver, à la nuit tombée, l'atelier prend une dimension surnaturelle,. Dans le sanctuaire de la soie, seules les lampes individuelles des métiers, qui ont remplacé les fumeux "chelus" à huile d'antan. Spectacle fascinant que celui des chaînes de soie et du visage consciencieux du canut penché vers son battant, qui seuls émergent de l'obscurité totale.

Les derniers représentants de la profession font aujourd'hui figure de curiosité locale. Où sont donc passés les quarante mille métiers lyonnais qui battaient en 1890?

Des dizaines de métiers lyonnais ont été brûlés. On rencontre encore dans les campagnes quelques bâtis miraculeusement rescapés. Ils sont bardés de planches et font, paraît-il, d'admirables poulaillers...

Si la soierie lyonnaise mécanique a peut-être encore un avenir, l'aventure du canut se termine ici.

Comment ne pas déplorer que les tous derniers métiers à bras soient uniquement voués à refaire les étoffes anciennes, reniant ainsi plusieurs siècles de création. Imaginer qu'une école puisse initier de jeunes tisserands motivés à ces techniques ancestrales, sur ce vieux matériel attachant et chargé d'un glorieux passé, puis mettre ces techniques au service de la création contemporaine de soierie, semble passer pour une idée saugrenue, et cependant, n'est-ce pas là toute la tradition de la soierie lyonnaise ?